



Ministère de l'Équipement Des Transports  Du Tourisme et de la Mer	Formation continue STAGE	Affaires Maritimes  ENMM SAINT MALO
--	--	--

INTITULE DE LA FORMATION : **STAGE de formation spécialisée de qualification navires-citernes pour gaz liquéfiés**

PUBLIC CONCERNE :

Responsable direct des opérations de chargement, déchargement, transfert et manutention de la cargaison

REGLEMENTATION CONCERNEE : *STCW 95, arrêté du 8 juillet 1999, décret du 25 mai 1999*

NIVEAU PRE-REQUIS DES STAGIAIRES :

Titulaire du certificat de qualification navires-citernes

MATERIELS UTILISES :

⇒ *Support audio et vidéo de l'ENMM, Simulateur LCHS. (Liquid Cargo Handling Simulator).*

LOCALISATION DANS L'ECOLE :

⇒ *Salle du simulateur.*

DOCUMENTATION NECESSAIRE A LA CONCEPTION DU STAGE :

⇒ *Mise à jour régulière de l'information sur les navires et les méthodes de travail et sur l'évolution de la réglementation et du matériel embarqué (sources les plus diverses).*

DOCUMENTS DELIVRES AU STAGIAIRE :

- ⇒ *Fiche dossier à remplir pour la présentation à l'évaluation ;*
- ⇒ *Fiche de satisfaction à propos du stage ;*
- ⇒ *Différents documents supports polycopiés créés par les enseignants.*

NOMBRE DE STAGIAIRES MINIMUM : **4**

MAXIMUM : **8**

NOMBRE TOTAL D'HEURES PAR STAGIAIRE :

35 heures (théorie et pratique)

NOMBRES DE DEMI-JOURNEES DE STAGE : 10

(Lundi matin au vendredi après-midi)

NOMBRE DE FORMATEURS MINIMUM : 3 _____ MAXIMUM : 5

NOMBRE D'HEURES DES FORMATEURS :

Total de 47 heures (12 heures de TP en double soit 3 séances de 4 heures).

DATES/SEMAINES POSSIBLES :

Variable suivant les critères suivants :

⇒ *Disponibilité des professeurs et des vacataires*

RESPONSABLE DU STAGE :

Responsable du simulateur LCHS

REFERENTIEL REGLEMENTAIRE :

Programme de l'arrêté pour le simulateur et programme élaboré par l'école ou adapté selon les demandes particulières des candidats en fonction de la réglementation existante.

DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'OBJECTIF DU STAGE :

Formation des stagiaires à la responsabilité directe des opérations sur les navires-citernes transportant des gaz liquéfiés. (Conception, utilisation et sécurité des opérations qui les concernent).

PROGRAMME DU STAGE :

(voir annexe)